

6 Société et Culture

Enseignement supérieur/Frais d'inscription et d'écologie à la prochaine rentrée universitaire

Hausse des prix, une pilule difficile à avaler

R.H.A

Libreville/Gabon

LA prochaine rentrée universitaire connaîtra de nombreuses mutations dont l'instauration des droits universitaires. Il s'agit, entre autres, de l'augmentation des frais d'inscription auxquels s'ajouteront des frais d'écologie. Désormais pour s'inscrire en cycle licence, il faudra 15.000 francs, plus 35.000 francs de frais d'écologie pour le premier cycle, soit 50.000 francs CFA. Pour les licences, l'inscription est désormais à 22.500 francs et 52.500 francs pour les frais d'écologie, soit un total de 75.000 francs. Ceux qui s'inscrivent au cycle doctoral devront s'acquitter de 30.000 francs de frais d'inscription et 70.000 francs de frais d'écologie, montant total 100.000 francs.

La pilule semble difficile à avaler pour la communauté estudiantine qui a commencé à exprimer son mécontentement, via la toile. Lundi dernier, à la faveur d'un point-pressé, le président de la



Photo : R.H.A

Ange Gaël Makaya Makaya président de la mutuelle de l'UOB s'exprimant sur le sujet.

mutuelle de l'Université Omar Bongo (UOB), Ange Gaël Makaya Makaya, a tenté d'apporter des éclaircissements sur des nouvelles tarifications. "Nous sommes arrivés à l'idée selon laquelle l'UOB ne pourrait plus faire face à ses obligations organisationnelles si elle n'entre pas dans l'effectivité de son autonomie financière. Le relèvement des droits universitaires est ainsi un meilleur projet pour faire valoir l'autonomie de notre institution". D'après ses explications, ces frais d'inscription prendront en charge tous les services administratifs de cette institution. Les frais d'écologie quant à eux concernent uniquement le fonction-

nement des activités académiques. Cette décision, selon le leader étudiant, est conforme à la loi 21/2000 qui dispose en son article 13 que "les frais universitaires sont composés des frais d'inscription et des frais d'écologie. Ce que nous ne savons pas. Les frais d'inscription donnent droit à l'accès à l'inscription et permet de bénéficier de certaines prérogatives administratives. Les frais d'écologie par contre sont nouveaux et concernent des services offerts à l'étudiant", a expliqué Ange Gaël. Néanmoins, si le président de la mutuelle dit comprendre et accepter cette notion de droits universitaires, il exige une plus-value et un



Photo : L'Union

Les étudiants de toutes les universités et grandes écoles sont concernés par cette mesure.

meilleur service universitaire. "Après plusieurs réflexions, nous voulons une formation de meilleure qualité avec toutes les conditions. Sinon à quoi serviront ces frais d'écologie? Nous n'avons toujours pas accès à internet à l'UOB. Nous exigeons le respect de la décision notifiée qui prévoit des sanctions à l'encontre de la vente des fascicules, la participation des étudiants dans les conseils d'administration de l'UOB, la mise à disposition d'une salle de reprographie et multimédia pour fournir les étudiants en tous genres de supports académiques, une connexion haut-débit sinon une véritable prise en charge sociale".

À ces conditions s'ajou-

tent des problèmes qui, selon le président de la mutuelle de l'UOB, devront être réglés rapidement. "Il y a des étudiants en master II de droit qui, depuis 2013, ne soutiennent toujours pas. Au département de droit il y a des masters professionnels qui ont fermé. De plus, certains enseignants de rang A refusent d'encadrer les étudiants pour des raisons de vacances impayées. Il y a un problème d'encadrement. On veut qu'avec cette mesure tous les problèmes pédagogiques soient traités". Il faut préciser que cette décision intervient après plusieurs séances de travail entre la mutuelle des étudiants et l'administration, il y a quelques mois.

Éducation/Coopération Japon-Gabon/Construction du complexe scolaire Anne-Marie Javouhey

Le Japon assure le financement

AEE

Libreville/Gabon

L'AMBASSADEUR du Japon au Gabon, Masaaki Sato, et mère Anne-Valérie Sita, fondatrice du complexe scolaire Anne-Marie Javouhey, ont procédé, mercredi, à Libreville, à la signature d'un contrat pour le projet de construction de cette école, qu'abrite faute de place, la paroisse Sainte Monique de Sotega. Depuis 2004. En présence du représentant de l'archevêque de Libreville, Toussaint Ratanga, et d'autres personnalités de l'Église catholique.

Ce projet de construction est entièrement financé par le Japon à hauteur de 48 millions de francs CFA. Les travaux réalisés par une entreprise gabonaise, Gabon Vison Future (GVF), devraient durer un an, comme l'a fait savoir le responsable de ladite entreprise.

A cette occasion, Mère Anne-Valérie Sita n'a pas manqué de remercier l'ambassadeur du Japon pour



Photo : AEE

L'ambassadeur Masaaki Sato et mère Anne-Valérie Sita échangeant les documents.

ce geste qui vient soulager les parents et les élèves, d'autant plus que "le projet de construction de l'établissement date de 2009. Et depuis octobre 2004 l'église nous abrite. L'établissement a connu un accroissement considérable. Nous sommes partis de 72 élèves à 270 en 2017. Il était donc temps que nous puissions avoir de locaux plus grands". Le chef de mission diplomatique du Japon a rappelé que cette aide

s'effectue dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommée les "dons aux micros-projets locaux contribuant à la sécurité humaine". Un projet destiné à la construction d'une école maternelle au profit des populations du quartier Sotega, dans le 2e arrondissement de Libreville. "Le gouvernement japonais accorde une grande importance à la sécurité humaine, dont le renforcement des in-



Photo : AEE

Le diplomate nippon visitant le site devant abriter l'école, au quartier Sotega.



Photo : AEE

Délégation japonaise, apprenants et enseignants au terme de la signature.

frastructures d'accès à une meilleure éducation", a souligné le diplomate nippon. Il faut rappeler que le programme "don aux micros-projets locaux contribuant

à la sécurité humaine" est ouvert à toutes les organisations non lucratives dont les projets sont destinés à répondre aux besoins essentiels de la population.

Ici et ailleurs

•Oeufs contaminés
Maintenant, l'Europe orientale

Une tonne de jaune d'œuf liquide contaminé au Fipronil a été découverte dans un entrepôt de l'ouest de la Roumanie. Une première en Europe orientale depuis l'éclatement du scandale, a annoncé, hier, l'autorité sanitaire-vétérinaire roumaine ANSVSA. Cette saisie porte à neuf le nombre de pays européens où la présence d'œufs contaminés a été attestée à ce jour. Le jaune d'œuf liquide, importé d'Allemagne, a été découvert dans un entrepôt de Timisoara (ouest), a précisé l'ANSVSA, selon laquelle "aucune quantité" n'en a été mise en vente.

•Bouaké
Paralysie du plus grand hôpital

Une grève des prestataires de services, agents de sécurité et d'entretien, qui réclament sept mois d'arriérés de salaire, entravait, hier, le fonctionnement du plus important hôpital de Bouaké, la deuxième ville de Côte d'Ivoire. Aucun service, y compris le bloc opératoire, n'a été nettoyé, empêchant les médecins de procéder à des interventions chirurgicales, a déclaré Richard Kassi, responsable d'une société de sécurité qui exerce dans ce centre hospitalier et universitaire (CHU). "Cela fait sept mois que le CHU n'a pas payé nos factures donc nous avons des difficultés pour payer nos agents", a-t-il expliqué à l'AFP.

•Taylor Swift à la barre
"Il m'a bien attrapé" les fesses



Photo : D.R

"Il m'a bien attrapé" les fesses, "longuement". La superstar Taylor Swift a été catégorique, hier, au quatrième jour du procès qui l'oppose à un DJ, David Mueller, qu'elle accuse d'agression sexuelle lors d'une séance photo en 2013. La pop-star s'est refusée à donner une estimation du temps qu'a duré ce geste mais a précisé: "il est resté collé à la peau nue de ma fesse alors que j'essayais de me dégager. (Sa main) ne lâchait pas", a-t-elle détaillé à la barre. L'artiste de 27 ans a été appelée à la barre comme témoin par l'avocat représentant David Mueller, l'ex-animateur de radio qu'elle accuse d'avoir attrapé son postérieur sous sa jupe lors d'une brève séance photo avant un concert à Denver (ouest des États-Unis) le 2 juin 2013.

Rassemblés par R.H.A